



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-8072-6	Numéro de version:	5.02
Date de révision:	22/06/2015	Annule et remplace la version du :	06/05/2014

Numéro de version Transport: 2.00 (06/05/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D140, NETTOYANT JANTES: D14001, D14005, D14025, D14055

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

Téléphone: 01 30 80 02 16

E-mail: serviceclients@meguiars.com

Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Toxicité aiguë, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H302

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Hydrogénodifluorure d'ammonium	1341-49-7	5 - 10
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	0,1 - 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Stockage:

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

5% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par inhalation inconnue.
Contient 10% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingédients selon la directive des détergents 648/2004/CE (non nécessaire pour l'étiquette industrielle): <5% Agents de surface non-ioniques. Contient: Parfum; Azurant optique.

2.3 .Autres dangers

Peut causer des brulures chimiques gastrointestinales. Peut provoquer des brulures chimiques du tractus respiratoire.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non-dangereux	7732-18-5	EINECS 231-791-2	70 - 90	
Hydrogénodifluorure d'ammonium	1341-49-7	EINECS 215-676-4	5 - 10	Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314 (CLP)
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	EINECS 215-090-9	1 - 5	
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3		0,5 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1, H318; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	EINECS 235-185-9	0,1 - 0,5	Tox. aigue 3, H331; Tox. aigue 3, H311; Tox. aigue 3, H301 (CLP)
Benzaldéhyde	100-52-7	EINECS 202-860-4	<= 0,1	Tox. aigüe 4, H302 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Fluorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

En cas d'incendie grave et si le produit peut se décomposer thermiquement totalement, porter un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Récupérer les résidus contenant la solution. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire
 Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec
 doublure intérieure résistant à la corrosion. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart
 des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8
 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Fluorures	12125-01-8	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	EOS	10 mg/g	
Fluorures	12125-01-8	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	PSH	3 mg/g	
Fluorures	1341-49-7	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	EOS	10 mg/g	
Fluorures	1341-49-7	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	PSH	3 mg/g	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

PSH: Avant le début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Fournir une ventilation locale appropriée quand le produit est chauffé. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
----------	----------------	----------------------

Caoutchouc butyle

Pas de données disponibles Pas de données disponibles

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Lors du chauffage :

Utiliser un appareil respiratoire avec adduction d'air s'il y a un risque de sur-exposition dans le cas d'un rejet incontrôlé ou si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances où les systèmes respiratoires purificateurs ne procurent pas une protection adéquate.

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Liquide violet semblable à de l'eau, odeur sucrée.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	4,5 - 5,5
Point/intervalle d'ébullition:	98,9 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	<i>Non applicable.</i>
Dangers d'explosion:	<i>Non classifié</i>
Propriétés comburantes:	<i>Non classifié</i>
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,04 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,04 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	1 % en poids
Teneur en matières volatiles:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	5,45 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

Réagit avec les métaux/le verre pour former de l'acide hydrofluorique.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

Si le produit est soumis à des températures extrêmes suite à une mauvaise utilisation ou à une défaillance d'équipement, il peut se décomposer en émettant des produits toxiques tels que l'acide fluorhydrique et le perfluoroisobutylène. Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Nocif par inhalation. Corrosion de l'appareil respiratoire : les symptômes peuvent inclure une sécrétion nasale, douleur importante du nez et de la gorge, oppression au niveau de la poitrine, accès de toux avec du sang, respiration sifflante, essoufflement pouvant aller progressivement jusqu'à une défaillance respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques,

ulcération et formation de plaies et escarres. Réaction allergique de la peau (non-photo induced) chez les personnes sensibles : signes et symptômes peuvent inclure du rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Nocif en cas d'ingestion. Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets cardiaques : Les symptômes peuvent inclure : battements de coeur irrégulier, changement dans le rythme cardiaque, dégâts du muscle cardiaque, attaque cardiaque et peuvent être fatals. Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets importants sur les tissus : les signes et les symptômes peuvent inclure des changements de couleur des dents et des ongles, changements dans le développement osseux, des dents ou des ongles, faiblesse osseuse et perte des cheveux. Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les symptômes peuvent inclure des modifications de la quantité d'urine, des douleurs abdominales ou dans le bas du dos, une augmentation du taux de protéines dans les urines, une augmentation du taux d'urée dans le sang, du sang dans les urines et une miction douloureuse.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.1 - 5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.300 - 2 000 mg/kg
Hydrogénodifluorure d'ammonium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,74 mg/l
Hydrogénodifluorure d'ammonium	Ingestion	Rat	LD50 60 mg/kg
Xylènesulfonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Ingestion	Rat	LD50 1 378 mg/kg
Fluorure d'ammonium	Dermale		estimé à 200 - 1 000 mg/kg
Fluorure d'ammonium	Inhalation - Poussières/ Brouillards		estimé à 0,5 - 1 mg/l
Fluorure d'ammonium	Inhalation - Vapeur		Estimé pour être > 50 mg/l
Fluorure d'ammonium	Ingestion		estimé à 50 - 300 mg/kg
Benzaldéhyde	Dermale	Lapin	LD50 > 1 250 mg/kg
Benzaldéhyde	Inhalation -	Rat	LC50 < 5 mg/l

	Poussières/ Brouillards (4 heures)		
Benzaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 1 500 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Lapin	Irritant
Benzaldéhyde	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Jugement professionnel	Corrosif
Benzaldéhyde	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Benzaldéhyde	Cochon d'Inde	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Alcools, C9-11, éthoxylés	In vitro	Non mutagène
Benzaldéhyde	In vivo	Non mutagène
Benzaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Benzaldéhyde	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	Certaines données positives concernant la reproduction male existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour entrainer la classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	2 génération
Benzaldéhyde	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 5 mg/kg/day	1 génération

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Benzaldéhyde	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 2,2 mg/l	6 heures
Benzaldéhyde	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL NA	exposition professionnelle

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	rénales et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	13 semaines
Alcools, C9-11, éthoxylés	Dermale	système hématopoïétique	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	13 semaines
Benzaldéhyde	Ingestion	Foie Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	13 semaines
Benzaldéhyde	Ingestion	rénales et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 300 mg/kg/day	13 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Benzaldéhyde	100-52-7	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1,07 mg/l
Benzaldéhyde	100-52-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet	9 mg/l

					concentration 50%	
Hydrogénodifluorure d'ammonium	1341-49-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	45 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	8,5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,686 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Vairon de Fathead	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,73 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1,2 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	364 mg/l
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Crevette	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	75 mg/l
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>400 mg/l
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>400 mg/l
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	230 mg/l
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Algues vertes	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	31 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Benzaldéhyde	100-52-7	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	66 % en poids	OCDE 301C
Hydrogénodifluorure d'ammonium	1341-49-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

		pour la classification				
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	84 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Benzaldéhyde	100-52-7	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.48	Autres méthodes
Hydrogénodifluorure d'ammonium	1341-49-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	33	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Fluorure d'ammonium	12125-01-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Estimé BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	=<2.3	OCDE 305E

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: UN2817; Hydrogénodifluorure d'ammonium, Solution; 8 (6.1); III; CT1.

IATA: UN2817; Ammonium Hydrogendifluoride, Solution; 8 (6.1); III.

IMDG : UN2817; Ammonium Hydrogendifluoride, Solution; 8 (6.1); III; EMS: FA, SB.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

32	Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Dangers particuliers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.

Section 10: Produits de décomposition dangereux - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 1 : Titre Exposition unique peut provoquer des effets sur les organes cibles - L'information a été modifiée.

Section 1 : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible: - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.

Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Numéros d'identification - L'information a été supprimée.
Numéros d'identification - L'information a été supprimée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Régulation des détergents EU - remarques d'étiquetage - L'information a été supprimée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Les effets sur la santé (Autre information) - L'information a été supprimée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: www.meguiars.fr